



suppression des rameaux non fructifères dans la tête de souche (dédoublage = ébourgeonnage) ou sur la base du tronc de la souche (épamprage)



mécanique : 1.5 à 2h/ha,  
manuel : 10h/ha

- Aération du feuillage
- Optimiser la photosynthèse
- Limiter le temps de travail
- Limiter la concurrence avec le pied de vigne
- Faciliter le passage d'engins

### ▶ Dans quelles conditions ?

Épamprage sur le tronc (mécanique ou manuel)  
Ébourgeonnage sur les vieux bois (manuel)

### ▶ Quand ?

Cf. guides techniques pour les particularités régionales

### ▶ Fonctions dans la réduction des phyto

- Limiter les entassements de végétation
- Limiter le démarrage des épidémies de mildiou (épamprage)

## Effets induits sur ...

- **Les temps de travaux** : (+) diminue le temps de taille en hiver, ainsi que le temps de relevage, palissage, le temps de cueillette, facilite le désherbage du cavaillon (ou ligne de plantation)
- **Organisation du travail** : (-) intervention peu avant une période de pointe de travaux : attention à l'organisation des chantiers de l'exploitation
- **Économie** : épamprage manuel : 120 €/ha, en comptant 10h/ha, écartement 2,20m <sup>[1],[3]</sup>  
épamprage mécanique : de 50 à 100€/ha (resp. pour 50 ha et 20 ha, matériel 8 800€ amorti en 7 ans) <sup>[3]</sup>
- **agronomie** :
  - (+) limite le développement d'organes végétatifs qui constituent des puits de sève
  - (+) aère la souche
  - (+) certaines épampreuses mécaniques peuvent limiter l'enherbement sur le rang
  - (+) limite les risques de phytotoxicité des herbicides systémiques (en cas de désherbage sous le rang)
  - (+) limite les populations de cicadelle de la FD
  - (-) l'épampreuse soulève beaucoup de poussière, favorisant le développement d'acariens sur certains cépages

<sup>[1],[3]</sup> Guide technique viticulture durable 2006, Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne

<sup>[3]</sup> Guide des vignobles Rhône-Méditerranée 2010, CA Languedoc Roussillon, PACA, Rhône-Alpes, IFV, S.R.A.L.

### MEILLEURE EFFICACITÉ DE LA TECHNIQUE SI ASSOCIATION AVEC...

Diminuer la vigueur végétative passe aussi par un **raisonnement de la fumure, de l'irrigation et une gestion de l'enherbement**. Par exemple, limiter les fumures entraînant une vigueur excessive de la vigne contribue à lutter contre mildiou, oïdium et botrytis.